



La fête des mamans a une nouvelle fois été l'occasion de partager un agréable moment de convivialité au sein de la commune, réunissant élus, parents et enfants autour d'un temps d'échanges particulièrement apprécié. Dans une ambiance chaleureuse et familiale, mamans, papas et enfants se sont retrouvés pour célébrer ensemble ce rendez-vous

devenu traditionnel. Lors de son intervention, monsieur le Maire a rappelé combien la présence des jeunes familles et de leurs enfants est précieuse pour l'avenir du village. Il a souligné l'importance d'accueillir ces nouveaux habitants, essentiels à la vitalité, au dynamisme et à la survie même d'une commune rurale. Au cours de cette cérémonie, les parents se sont vus remettre un cadeau, symbole de l'attention portée aux familles et de la reconnaissance de la commune envers celles et ceux qui font vivre le territoire au quotidien.

Comme à l'accoutumée, cette belle rencontre s'est terminée autour du verre de l'amitié, permettant à chacun de prolonger ces échanges dans une atmosphère simple, chaleureuse et pleine de bonne humeur.



Libération des chats libres : une démarche au service des habitants et du bien-être animal

La commune a conclu une convention avec la Fondation Clara afin de mettre en œuvre une campagne de capture, de stérilisation et d'identification des chats errants. Cette première opération de capture s'est déroulée dans le petit bois situé face au cimetière, secteur identifié comme particulièrement concerné par la présence de chats errants.

Cette opération vise donc à améliorer le cadre de vie des habitants tout en garantissant une prise en charge respectueuse des animaux. Au total,

six chats ont été capturés puis conduits chez un vétérinaire afin d'être examinés, stérilisés et identifiés par puce électronique. Après ces soins, ils acquièrent le statut de « chats libres » : ils continuent à vivre sur leur territoire habituel mais leur population est désormais maîtrisée, évitant ainsi une reproduction continue. Cette approche constitue aujourd'hui une solution reconnue pour limiter durablement la présence des chats errants tout en préservant leur bien-être.

Souhaitant faire de cette action un moment de sensibilisation et d'éducation, la Fondation Clara a proposé d'organiser la remise en liberté de ces chats en présence des élèves de l'école. Cette rencontre a permis d'expliquer aux enfants les enjeux liés à la protection animale, à la stérilisation, à l'identification et à la cohabitation harmonieuse entre habitants et animaux sur notre commune.

Nous rappelons également aux habitants qui participent au nourrissage de ces chats qu'il est important de privilégier exclusivement des croquettes adaptées à l'alimentation féline. Les restes alimentaires humains (pain, restes de repas, produits transformés, etc.) sont à éviter car ils peuvent provoquer des troubles digestifs, attirer d'autres animaux nuisibles, générer des déchets sur l'espace public et nuire à la santé des chats.

La municipalité remercie l'ensemble des partenaires mobilisés ainsi que les habitants pour leur compréhension et leur implication dans cette démarche d'intérêt général.



Mercredi 20 mai, un atelier de création de « marque-pages », proposé par Madame Nadine Babron, présidente de l'association « Les Porcelaines d'Eléa », a permis aux participants de laisser libre cours à leur imagination pour un résultat plus que satisfaisant. Face à cet enthousiasme et à la réussite de cette activité, il y a de fortes chances que cette opération soit renouvelée.





L'émotion, la solidarité et le dépassement de soi étaient au rendez-vous lors de l'opération « les Sentiers de Didier », organisée en hommage à Didier Preuvot, figure appréciée du monde associatif et sportif. Portée par l'association ALEFA Sports, présidée par Odile Preuvot, ainsi que par l'AGBT sous la présidence de M. Philippe Hennebelle, cette initiative a rassemblé plusieurs centaines de participants autour d'un objectif commun : marcher et courir pour perpétuer les valeurs d'engagement et de partage qui animaient Didier.

Au total, plus de 1000 kilomètres ont été parcourus collectivement, témoignant de la mobilisation exceptionnelle des participants venus rendre hommage à celui qui a marqué durablement la vie associative et sportive du territoire. Au-delà de la performance sportive, cette opération revêtait une dimension profondément solidaire puisque les bénéficiaires seront reversés à l'association « Des Etoiles dans la Mer », permettant ainsi de prolonger l'esprit de générosité qui caractérisait Didier Preuvot. Didier avait notamment collaboré à la conception de la salle des sports de la commune. Passionné de sport et convaincu de ses vertus éducatives et fédératrices, il avait également créé le club de Badminton-Tennis, laissant derrière lui un héritage sportif et humain considérable. A travers cette mobilisation remarquable, les participants ont démontré qu'au-delà des kilomètres parcourus, ce sont surtout les souvenirs, les valeurs et l'engagement de Didier qui continuent aujourd'hui d'avancer sur ces sentiers.



Vigilance sécheresse.

Les préfets du Nord et du Pas-de-Calais placent ces départements en vigilance sécheresse, résultat d'une lente recharge hivernale et d'un début de printemps trop sec. Les usagers sont invités à être davantage vigilants et économes dans leurs usages de l'eau.



Samedi 20 juin 2026

La fête de l'été approche à grands pas mais il est encore possible de réserver son repas avant le 10 juin.

Des bons de réservation vous ont été transmis mais ils sont disponibles en mairie. Pour toute information, contacter le 06-27-48-39-59.



CENTRE DE LOISIRS D'AOUT

Inscriptions en ligne du 02 au 24 juin



La fermeture de la bibliothèque municipale est prévue le samedi 4 juillet. Des permanences sont programmées les mercredis 22 juillet, 5 août et 19 août de 14h à 18h30. La reprise aux jours et horaires habituels est prévue le mercredi 2 septembre : Samedi de 10h à 12h Mercredi de 14h à 18h30

Public Enfants de 3 à 15 ans*
*pour les enfants de 3 ans, seuls ceux déjà scolarisés pourront être accueillis.

Lieu Accueil : Groupe Scolaire, 21 rue de l'Eglise

Horaires Accueil pour le Centre : de 9h00 à 17h00
Accueil Échelonné : de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30

inscriptions uniquement en ligne !

Permanences d'inscription uniquement pour les paiements en espèces, chèque et ANCV sauf si vous effectuez un règlement par virement bancaire.

Mardi 16 juin de 16h30 à 18h30
Mardi 23 juin de 16h30 à 18h30
Mardi 21 juillet de 16h30 à 18h30
à la Mairie, 2 rue du Moulin

Avant de vous connecter à la plateforme d'inscription www.acm-francas62.fr, merci de vous munir des documents suivants, que vous devrez télécharger

Nom de la police d'Assurance et numéro de contrat

Copie des vaccins

Attestation d'Aide aux Temps Libres de la CAF (si bénéficiaire)